

## Communiqué de presse

Nantes, le 26 septembre 2017

### Point d'étape de la médiation d'apaisement sur l'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes

## Une présentation orientée et partielle qui s'affranchit largement de la lettre de mission des ministres

Les 3 médiateurs nommés par le gouvernement ont présenté aujourd'hui à Nantes un point d'étape de leur mission après avoir auditionné plus de 200 personnes. Cette présentation a permis d'analyser qu'à ce stade, la lettre de mission des ministres n'était que très partiellement respectée. En effet, les médiateurs ont surtout focalisé leurs analyses sur le réaménagement de Nantes Atlantique sans suffisamment tenir compte « *des besoins de transport à long terme et de préservation de l'environnement dans une vision cohérente de l'aménagement durable de la métropole nantaise* » comme demandé dans la lettre de mission, alors que l'aéroport de Nantes connaît encore une croissance du trafic de 13% sur les 8 premiers mois de l'année.

De même, aucune proposition n'a été faite concernant la gestion « *des actions illégales et violentes* », ni « *le retour à l'état de droit* », ni « *le respect de l'ordre public* », ni « *le respect du droit et des principes fondamentaux de la République* », pourtant clairement explicités dans la lettre de mission.

Les collectivités, qui avaient dénoncé la partialité de cette médiation, voient aujourd'hui leurs craintes renforcées, avec une médiation d'apaisement qui tourne vers une médiation de contournement. Illustration : place accordée dans les ateliers contradictoires à une opposante appelant ouvertement à s'opposer physiquement au démarrage des travaux et aux forces de l'ordre. Un comble !

Pour Bruno Retailleau, Président du SMA, « ***il est totalement anormal que le seul enjeu de la médiation soit de justifier comment maintenir un aéroport enclavé entre Nantes et la zone Natura 2000 du lac de Grand-Lieu protégée par la convention internationale sur les zones humides alors même que les décisions de justice, l'union Européenne et les citoyens ont rejeté cette alternative qui n'est pas avérée selon les tribunaux. Je demande au Premier ministre de rappeler les médiateurs à l'objet principal de leur mission, qui est d'apaiser la situation pour faciliter l'évacuation des occupants illégaux du site, et non de réétudier le fond d'un dossier tranché par 178 décisions de justice, l'Europe et les citoyens*** ».

**Contact presse : 06 85 24 69 20**

[presse@sma-grandouest.eu](mailto:presse@sma-grandouest.eu) - [www.sma-grandouest.eu](http://www.sma-grandouest.eu) - Twitter : [@sma\\_grandouest](https://twitter.com/sma_grandouest)

#### **A propos du SMA**

Le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest (SMA) regroupe les 20 collectivités locales bretonnes et ligériennes investies dans le projet d'Aéroport du grand Ouest dont six participent au financement financent la plateforme et de sa desserte routière. Le SMA représente les intérêts des populations riveraines et des territoires concernés. Il

participe aux instances de pilotage et de suivi du projet. Il finance les études sur les dessertes en transports collectifs de la future plateforme aéroportuaire et les études d'aménagement et de développement des territoires à proximité de l'infrastructure.

**Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :**

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire-Atlantique**, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Loire Métropole / Communautés de Communes : Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois, Région de Blain, Région de Nozay, Pays de Redon, Chateaubriant - Derval.